

Greffe  
du Tribunal de Commerce de  
Niort  
18 rue Marcel Paul BP 8818  
79028 NIORT CEDEX 9  
SITE: [www.greffes.com/niort](http://www.greffes.com/niort)  
Infos sur [www.infogrefe.fr](http://www.infogrefe.fr) ou



Concernant :

Sàrl ZEN MONEY  
2 chemin du Bois Joubert  
79260 FRANCOIS

Dépôt effectué par :

Sàrl ZEN MONEY  
2 chemin du Bois Joubert  
79260 FRANCOIS

Numéro RCS : Niort B 439 827 460

<19197/2004B00132>

Pièces déposées le 05/09/2008	Numéro : 2801345
Procès-verbal d'Assemblée du 01/09/2008 - Changement de Gérant	
Rapport de gérance du 01/09/2008	

o/ Le Greffier,  
Binas

**SOCIETE ZEN MONEY**

TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE NIORT

**S.A.R.L. à capital variable**

- 5 SEP. 2008

GREFFE

**Siège social : 2 Chemin du Bois Joubert  
79 260 FRANCOIS**

**RCS de NIORT n° 439 827 460**

---

**PROCES VERBAL DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES  
DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2008**

---

**L'Assemblée Générale des associés réunie au siège social à la demande de la gérante constate que le capital social présent détient 100% des droits de vote, et qu'elle peut donc délibérer et décider sur les points à l'ordre du jour.**

**Par conséquent, après avoir entendu le rapport de la gérante et avoir délibéré, l'Assemblée vote à l'unanimité les résolutions suivantes :**

**1<sup>ère</sup> RESOLUTION : DEMISSION DE LA GERANTE MADAME MARIE  
BEATRICE BRACCO**

**L'Assemblée Générale des associés prend acte de la démission de Madame Marie Béatrice BRACCO de ses fonctions de gérante de la société, démission qui prend effet ce jour même.**

**L'Assemblée Générale remercie Madame Marie Béatrice BRACCO du dévouement et de l'efficacité de sa gérance et lui donne quitus de sa gestion pour l'exercice 2008 jusqu'à la date de sa démission.**

## **2<sup>ème</sup> RESOLUTION : NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT**

L'Assemblée Générale des associés nomme comme nouveau gérant à compter de ce jour Monsieur Jean-Noël SIMONIN né le 27 août 1943, demeurant 2 chemin du Bois Joubert à FRANCOIS (79260).

Monsieur Jean-Noël SIMONIN, présent, déclare accepter les fonctions de gérant de la société qui lui sont confiées et remercie l'Assemblée de la confiance qui lui est accordée.

## **3<sup>ème</sup> RESOLUTION : REMUNERATION DU NOUVEAU GERANT**

L'Assemblée Générale décide que le nouveau gérant bénéficiera :

- D'une rémunération forfaitaire mensuelle nette de charges sociales de 500 € (cinq cents euros), soit une rémunération annuelle de 6 000 € (six mille euros) à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2008.
- D'une voiture de société ayant le label écologique dont l'avantage en nature sera estimé sur la base d'un forfait annuel de 2 820 € (deux mille huit cent vingt euros), soit 235 € par mois (deux cent trente cinq euros) correspondant à 12% du coût d'achat TTC du véhicule.

## **4<sup>ème</sup> RESOLUTION : POUVOIRS DU GERANT**

Le nouveau gérant aura tous les pouvoirs prévus dans les statuts et ceux accordés à l'ancienne gérante, et, en particulier, la possibilité de réaliser de nouvelles prises de participations à condition que le montant d'engagement dans une même société soit limité à 50 000 € (cinquante mille euros) en cumul et soit financé sans emprunt sur la trésorerie disponible de la société.

La réunion commencée à 14h30 est close à 15h30 et l'Assemblée Générale mandate son nouveau gérant pour effectuer toutes les démarches et formalités nécessaires.

Fait à FRANCOIS le 01/09/08

La Gérante démissionnaire

MARIE BEATRICE BRACCO

Le nouveau Gérant

JEAN-NOËL SIMONIN

**SOCIETE ZEN MONEY**

**S.A.R.L. à capital variable**

TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE NIORT

- 5 SEP. 2008

GREFFE

**Siège social : 2 Chemin du Bois Joubert  
79 260 FRANCOIS**

**RCS de NIORT n° 439 827 460**

---

**RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE A  
L'ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES  
DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2008**

---

**Nous vous avons réuni en Assemblée Générale au siège social pour prendre les décisions ordinaires suivantes :**

- Changement de la gérance de la société.**
- Pouvoir et rémunération du nouveau gérant.**

**. Nous vous demandons en premier lieu de prendre acte de ma démission des fonctions de gérante donnée ce jour et motivée par des convenances personnelles.**

**. En deuxième lieu, nous vous proposons de nommer à compter de ce jour comme nouveau gérant Monsieur Jean-Noël SIMONIN demeurant 2 chemin du Bois Joubert à FRANCOIS (79260).**

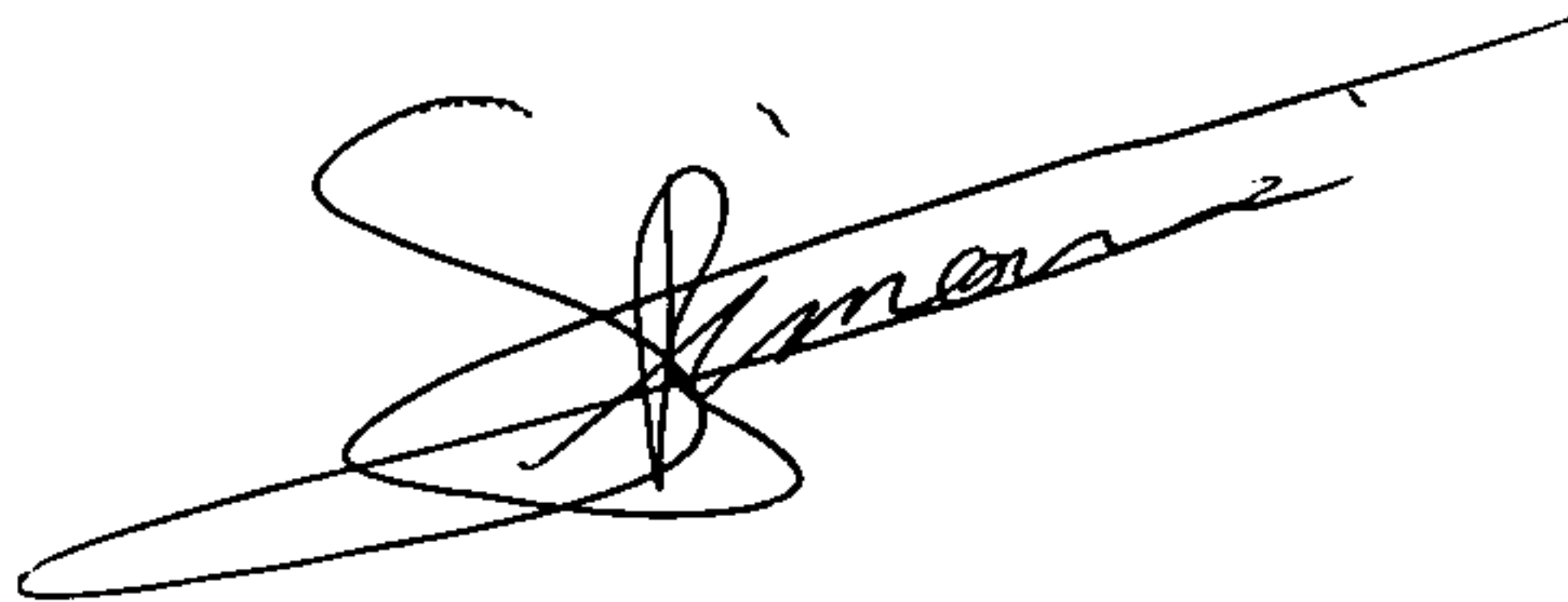
**. En troisième lieu, nous proposons que ce nouveau gérant soit rémunéré comme suit :**

- **Forfait mensuel net de charges sociales de 500 € (cinq cents Euros), soit une rémunération annuelle de 6 000 € (six mille Euros).**
- **Mise à sa disposition d'une voiture de fonction ayant un label écologique, ce qui représentera un avantage en nature personnel de 2 820 € (deux mille huit cent vingt Euros) par an, soit 235 € par mois (deux cent trente cinq euros) correspondant à 12% du coût d'achat TTC du véhicule.**
- **En dernier lieu, nous vous proposons d'accorder au nouveau gérant tous les pouvoirs de gestion et d'investissement que vous m'aviez accordés, et en particulier la réalisation de nouvelles prises de participations à condition que le montant investi dans une même société soit limité à 50 000 € (cinquante mille Euros) en cumul et ne soit pas financé par des emprunts.**

**Restant à votre disposition, nous vous remercions de votre confiance.**

**LA GERANTE**

**MARIE BEATRICE BRACCO**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Bracco', written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat cursive.